

# Améliorations ponctuelles demandées

TROISIÈME CORRECTION DU RHÔNE ► L'élargissement du fleuve n'est pas la seule solution pour apporter plus de sécurité dans la plaine valaisanne. Six communes riveraines ont commandé des études pour défendre leurs intérêts.

JEAN-YVES GABBUD

Six communes concernées par la troisième correction du Rhône ont lancé une démarche visant à apporter des modifications au projet officiel.

Dans un premier temps, Saint-Léonard, Conthey, Vétroz, Ardon, Chamoson et Riddes ont entamé, chacune de leur côté, une recherche d'informations pour savoir si la variante prévue par les responsables de Rhône 3 est la seule possible. Puis le président de Saint-Léonard, Pierre-Alain Bétrisey, a proposé une concertation. La semaine passée, une rencontre a eu lieu entre les représentants de ces collectivités locales. Le processus est lancé.

## Démarche constructive

Pour le présenter, Pierre-Alain Bétrisey met des gants. Il veut à tout prix éviter la polémique. «Notre démarche se veut positive, constructive, ouverte au dialogue. Nous ne remettons pas en question l'ensemble du projet de troisième correction du Rhône. Nous demandons des adaptations ponctuelles. Nous voulons éviter les recours lors des mises à l'enquête publique. Nous préférons discuter avant.»

Les communes concernées n'ont pas le sentiment d'avoir été écoutées par les responsables du projet Rhône3. «Nous n'avons eu que très peu d'infor-

mations. Nous n'avons pas eu de retour sur les consultations qui ont été entreprises. Nous n'avons pas été consultés par rapport à ce qui se passe sur notre territoire.» Une démarche participative a certes été lancée, mais elle ne concerne pas la réalisation technique de la correction du fleuve. «Un excellent travail a été réalisé sur les à-côtés du projet», constate Pierre-Alain Bétrisey, lui-même membre du comité de pilotage de la région de Sierre, mais pas sur le choix des variantes.

## Alternatives sérieuses

Pour ces questions techniques, les communes ont voulu avoir des éléments solides entre les mains avant de se déterminer. Elles ont commandé des études pour voir s'il existe d'autres solutions que celle qui est présentée par les responsables du projet Rhône3. En d'autres termes s'il y a une alternative possible à l'élargissement. «Cette solution ne poursuit manifestement pas que des objectifs sécuritaires», constate le président de Saint-Léonard. Pas question pour autant de prôner exclusivement l'option de l'approfondissement du lit du fleuve, comme le fait l'Association de défense du sol agricole (ADSA) qui réunit de nombreux représentants du monde agricole. «Nous ne sommes pas les



La commune de Chamoson est l'une des six communes qui font d'autres propositions pour corriger le Rhône sur son territoire. MAMIN

porte-parole de l'ADSA ou d'autres associations», précise Pierre-Alain Bétrisey. «Nous cherchons à défendre l'intérêt de tout le monde sur le territoire de nos communes. Nous voulons obtenir un maximum de sécurité, dans les meilleurs délais possibles et à un coût raisonnable. La solution pour y parvenir peut varier d'une commune à l'autre, mais l'emprise sur le ter-

ritoire doit être justifié.» Pour poursuivre leur action, les six communes ont pris langue avec la Fédération des communes valaisannes. Elles entendent bien également être reçues par les responsables de Rhône3. Elles viendront avec de sérieux arguments techniques. «Nos propositions s'appuient sur des études scientifiques», conclut Pierre-Alain Bétrisey.

LETTRE OUVERTE DE L'UDC

## Le préfet Monnet même pas au courant!

«Nous vous demandons, en qualité de préfet, d'organiser le plus rapidement possible une table ronde sur l'insécurité dans notre district. (...) Notre démarche revêt un caractère d'urgence. (...)» Les sections locales UDC des communes de Martigny, Fully, Saxon, Leytron, Riddes et Charrat, ainsi que les élus cantonaux ont adressé une lettre ouverte au préfet du district de Martigny Bernard Monnet. Ils y expriment notamment leurs préoccupations devant «la montée des incivilités et de l'insécurité dans la ville de Martigny et les villages alentour». A noter que la missive a été envoyée le 1er décembre, soit avant les événements de Saillon («Le Nouvelliste» du lundi 7 décembre). Envoyée, et c'est là que le bât blesse, par mail aux médias, et non pas au principal intéressé. «Je suis très étonné et je ne trouve pas du tout correct d'utiliser une fonction - la préfecture - alors que je ne suis même pas au courant de la démarche à ce jour (ndlr: hier)», déplore Bernard Monnet.

Une récupération politique facile. Président de

l'UDC du district de Martigny, Alwin Gemmeth se défend cependant d'avoir voulu ignorer le préfet. «Le courrier à son intention est parti lundi. Mais c'est vrai que le mail va beaucoup plus vite... S'il a été un peu surpris tant mieux, sa réaction sera peut-être plus rapide.» Bernard Monnet attend toujours de recevoir effectivement ce courrier daté du 1er décembre, avant de lui donner la suite qu'il convient. «Nous n'avons pas attendu l'intervention de l'UDC pour nous préoccuper de la sécurité. C'est facile de jouer la récupération sur une telle problématique et avec les derniers événements connus. C'est un thème régulièrement abordé par les responsables des Exécutifs dans le cadre des conférences des présidents. Des solutions à des problèmes aussi sensibles ne se trouvent pas du jour au lendemain. Le préfet ne peut pas se substituer au Conseil d'Etat qu'il représente ni aux communes. Ce sont eux qui gèrent et qui ont à disposition les services nécessaires pour faire face à ces situations.»

CC

## Le débat est relancé

LOI SUR LE TOURISME ► Après le cinglant échec des réformes proposées par Jean-Michel Cina, différents politiciens tentent de faire avancer le dossier touristique. Plusieurs chemins se dessinent, entre la suppression de la loi actuelle et la relance d'un processus législatif complet.

JEAN-YVES GABBUD

Après le rejet de la nouvelle loi sur le tourisme le 29 novembre dernier par plus de 75% des Valaisans, plusieurs politiciens cherchent des solutions. La députée libérale-radicaliste Brigitte

Diserens propose de carrément supprimer la loi en vigueur actuellement. Le socialiste Jean-Henri Dumont estime qu'il faut relancer le processus parlementaire depuis le début. Dans les rangs PDC, des solutions pratiques sont recherchées.

**Suppression de la loi.** Lors de la prochaine session du Grand Conseil, qui commence le 15 décembre, la députée et hôte-lière Brigitte Diserens va déposer une motion qui ne manquera pas de surprendre. Elle propose ni plus ni moins que de supprimer la loi sur le tourisme actuelle, celle qui date de 1996.

La députée qui faisait partie des partisans du changement de la loi est-elle mauvaise perdante ou fait-elle de la provocation? «Pas du tout. Je cherche juste des solutions. J'en propose une qui est libérale. Tout le monde l'a dit durant la campagne, partisans comme opposants, la loi de 1996 ne convient pas. Elle nous empêche d'avancer.» C'est la taxe de séjour qui irrite le plus Brigitte Diserens dans son activité professionnelle. «Lorsque je fais un forfait pour un groupe, je baisse mes prix; par contre, je continue de payer les mêmes taxes de séjour. Et de l'autre côté, il y a du coulage avec les résidences secondaires. Dans ma région, des personnes ont refusé de payer la taxe de séjour en disant qu'elles n'avaient utilisé leur chalet que

pour des grillades et n'y avaient pas dormi... Qu'est-ce qu'on peut faire? Les croire ou faire des enquêtes qui coûteraient plus que ce que ne rapporte la taxe?» Donc, estime la députée, si la loi de 1996 ne convient pas, supprimons-la. «Le peuple n'a pas voulu de la loi qui leur était proposée, parce qu'elle donnait trop de pouvoir à l'Etat, parce qu'elle taxait trop, parce qu'elle obligeait les communes à s'unir en régions.» Brigitte Diserens propose donc d'écouter le peuple. «Sans loi cantonale, les communes qui le souhaitent pourront aller de l'avant.» Elles pourront encaisser des taxes communales, poursuivre les efforts pour se regrouper si elles le souhaitent, voire même instaurer des règlements communaux, comme s'apprête à le faire la commune de Troistorrens au sujet des résidences secondaires.

**Reprendre la réflexion.** Le président du Parti socialiste et député Jean-Henri Dumont veut éviter que le non du peuple du 29 novembre stoppe toute réforme. «Il ne faut pas reproduire ce qui s'est passé avec Education 2000 et que tout soit bloqué pendant dix ans.» Pour éviter l'enlèvement, Jean-Henri Dumont va proposer, jeudi soir, au groupe de l'Alliance de gauche de déposer une motion urgente demandant la révision de la loi de 1996. «Je vais également proposer de mettre en œuvre rapide-

ment les éléments sur lesquels tout le monde était d'accord, à savoir la création d'un Observatoire du tourisme et de la société Promotion Valais», société qui regrouperait les efforts promotionnels du tourisme, de l'économie et de l'agriculture valaisans. Jean-Henri Dumont ne veut pas faire d'autres propositions concrètes, même s'il a lui-même des idées bien précises. «Il ne faut pas que chacun vienne avec ses petites propositions.» Il préfère que tout le processus soit repris, quitte à passer par une commission extraparlamentaire. Est-ce que cela ne risque pas d'être un peu trop long? «S'il y a la volonté d'aller de l'avant, et je pense que c'est de notre responsabilité d'élus de le faire, cela peut aller vite. Par contre, s'il y a une volonté de blocage, on peut refuser l'urgence de la motion et de n'en discuter qu'en mars ou juin prochain.»

**Discussions au PDC.** Du côté du PDC aussi des discussions sur la révision de la loi sur le tourisme ont lieu. Le président national du parti, Christophe Darbellay, était à Veysonnaz samedi pour en parler avec l'un des principaux opposants à la loi Cina, l'exploitant touristique Jean-Marie Fournier. D'autres rencontres et discussions ont également eu lieu. Elles visent à présenter des propositions concrètes. On devrait en savoir plus ces prochains jours.



## LA TRIBUNE DES POLITIQUES

CETTE SEMAINE Caspar W. Müller

Membre direction PBD Valais

## Un atout en Valais: les énergies renouvelables!

Le Valais: pays du soleil (plus que 200 jours par an)

Le Valais: pays de l'eau

Le Valais: pays du vent

Le Valais: pays de la forêt (bois/biomasse)

Incroyable mais vrai! A Martigny-Combe, en 2008, seulement

16,6% de l'électricité consommée étaient composés d'énergies renouvelables! Cependant, le Valais avec ses énormes ressources en énergies reconductibles, pourrait être le champion suisse en la matière! Pour quelle raison nos autorités n'en font-ils pas bénéficier davantage la population?

Pourquoi, par exemple, ne pas équiper d'installations solaires toutes les grandes toitures agricoles? Le PBD Valais se conçoit comme le parti de la classe moyenne et de l'agriculture. Il s'engage pour une Suisse indépendante au niveau énergétique.

Le domaine des énergies renouvelables offre, comme atout supplémentaire, l'opportunité de créer des places de travail d'avenir. Saisissons ces chances pour un futur prospère!

Aujourd'hui, l'eau est principalement utilisée comme énergie renouvelable, au détriment du vent et du bois. D'où vient cette priorité? On peut se poser des questions. La durée de vie d'une installation solaire photovoltaïque peut atteindre actuellement environ 50 ans. Grâce à une forte baisse des prix des panneaux et des composants, il est aujourd'hui possible de produire du courant solaire à un tarif absolument compétitif. En 2010, un kWh d'électricité solaire revient à 20-35 ct. maximum et cela, sans aucun risque pour l'environnement et la population. Les frais d'entretien sont aussi moins élevés que ceux d'une centrale hydraulique.

**Restaurant du Vieux-Bourg Saillon**  
027 744 18 98

**Nouvelle carte! Les plats d'autrefois**

Atriau de porc à la réduction d'humagne rouge nouveau  
Brunoise de légumes  
\*\*\*  
Ris de veau aux morilles  
Riz - Légumes du jardin  
\*\*\*  
Plateau de fromages  
Claude Luisier affinage  
\*\*\*  
Pomme Canada  
confite aux épices  
Glace vanille

Fr. 55.-

**Soyez les premiers à réserver et bénéficiez jusqu'à 50% de rabais sur la nourriture!**  
www.vieux-bourg-saillon.ch  
(carte affichée sur le site)